

Metz, le 11 janvier 2019

COMMUNIQUE

Qui veut tester le lombricompostage ?

Du 14 janvier au 1^{er} février, Metz Métropole lance un appel à volontaires pour tester le lombricompostage. Utile pour les habitants qui résident en appartement, cette technique permet d'alléger le poids des poubelles tout en produisant du compost.

Après avoir distribué plus de 9 000 composteurs depuis 2003, la métropole lance une nouvelle opération. Elle recherche des foyers pour tester le lombricompostage. Cette pratique est adaptée aux personnes qui vivent en appartement, sans espace extérieur pour installer un composteur. 30 : c'est le nombre de volontaires attendus pour cette première année d'expérimentation.

La métropole accompagne les participants en leur mettant à disposition des lombricomposteurs et en les formant à leur utilisation.

Un lombricomposteur est une boîte en plastique compartimentée abritant des vers de terre. Les vers vont manger les déchets organiques et les transformer en compost. Dépourvu d'odeurs et riche en éléments nutritifs, le compost est un engrais naturel pour les plantes.



Modèle de lombricomposteur
proposé par Metz Métropole

Rien de compliqué ! Il suffit de suivre quelques règles simples : déposer ses déchets (épluchures de fruits et légumes, filtres à café, cartons...) et retourner de temps en temps. Quelques semaines plus tard, le compost peut être récolté.

Bon à savoir : les vers de l'espèce eisénias, fournis par Metz Métropole, n'aiment pas la lumière. Ils ne s'aventureront pas en dehors des bacs. Ils se sentent bien quand la température est comprise entre 15 et 25 degrés. Pas de risque de fuite.

Comment participer ?

L'appel à volontaires se déroule du 14 janvier au 1^{er} février.

4 conditions sont requises pour pouvoir participer :

- habiter dans l'une des 44 communes de Metz Métropole,
- vivre dans un appartement,
- ne pas disposer d'espace vert en pied d'immeuble,
- être disponible le samedi 23 février à 10h ou le samedi 2 mars à 14h pour récupérer le matériel et être formé à son utilisation, au Centre technique communautaire de Metz Métropole, rue de la Mouée à Metz.

Pour participer, il suffit de compléter avant le 1^{er} février, le formulaire en ligne sur metzmetropole.fr (6 questions seulement). Premiers inscrits, premiers servis. Ce sont les 30 premières demandes respectant les conditions qui seront retenues. La mise à disposition du matériel se fera contre un dépôt de garantie de 40 € (pour information, la valeur à l'achat est de 98 €).

Les 30 foyers participants seront accompagnés par Metz Métropole durant les premiers mois. Des suivis individuels seront mis en place. Des temps d'échange collectifs seront également programmés pour que chacun puisse partager son expérience.

facebook.com/MetzMetropole - twitter.com/MetzMetropole - flickr.com/photos/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr